

Académie royale de Belgique | Koninklijke Belgische Academie

BULLETIN

DE LA

CLASSE

DES LETTRES

ET DES

Sciences Morales et Politiques

5<sup>e</sup> Série. — Tome XX

MEDEDEELINGEN

VAN DE

AFDEELING

LETTEREN

EN

Staat- en Zedekundige Wetenschappen

5<sup>de</sup> Reeks. — Boek XX

1934 — 3

*H. Gregoire - du nouveau sur le Pantheon  
Phobus.*



BRUXELLES

MAURICE LAMERTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

58-62, Rue Coudenberg, 58-62

1934

Bibliothèque Maison de l'Orient



135837

# **MORT**

DE

**SA MAJESTE ALBERT, ROI DES BELGES**

**PROTECTEUR**

DE

**l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des**

**Beaux-Arts de Belgique.**

---

Le 17 février 1934, est décédé à Marche-les-Dames  
Sa Majesté ALBERT-LÉOPOLD-CLÉMENT-MARIE-MEINRAD,  
TROISIÈME ROI DES BELGES, PROTECTEUR de l'Académie,  
né à Bruxelles, le 8 avril 1875.

L'Académie royale de Belgique, s'associant au deuil de  
la Famille Royale et de la Nation belge, a assisté aux funé-  
railles de son AUGUSTE PROTECTEUR, le jeudi 22 février.

# AVENEMENT

DE

SA MAJESTE LEOPOLD III, ROI DES BELGES

**PROTECTEUR**

DE

**l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des  
Beaux-Arts de Belgique.**

---

Le 23 février 1934, a été proclamé ROI DES BELGES, LÉOPOLD-PHILIPPE-CHARLES-ALBERT-MEINRAD-HUBERTUS-MARIE-MIGUEL, Prince de Belgique, né à Bruxelles le 3 novembre 1901, marié à Stockholm le 24 novembre 1926, à Son Altesse Royale ASTRID-SOPHIE-LOUISE-THYRA, Princesse de Suède.

L'Académie, saluant l'avènement au Trône de son NOUVEAU PROTECTEUR, a présenté à Sa Majesté l'adresse suivante :

A Sa Majesté LÉOPOLD III, ROI DES BELGES.

SIRE,

Le tragique accident qui nous a enlevé un Souverain dont l'autorité morale était universellement reconnue et admirée prive l'Académie royale de Belgique du plus aimé des Protecteurs. Jamais elle n'oubliera les fécondes initiatives par lesquelles Il a su maintenir en pleine vigueur

chez nous la vitalité de l'esprit de recherche scientifique et artistique.

Aussi osons-nous croire que Votre Majesté voudra bien agréer, ainsi que la Reine, l'hommage de condoléances dont la respectueuse expression, qui s'adresse en même temps à S. M. la Reine Élisabeth et à toute la Famille Royale, répond aux sentiments de la Belgique entière.

L'intérêt que Votre Majesté n'a jamais cessé de porter à toutes les manifestations intellectuelles dans le domaine des Arts, des Sciences et des Lettres, que nous avons pour tâche de promouvoir, les explorations scientifiques qu'Elle a organisées et dirigées, la grandeur d'âme et d'esprit qui a inspiré ses premières paroles au Pays, donnent l'assurance qu'Elle daignera continuer à accorder à notre Compagnie la Protection éclairée et constante que lui accorda le Roi Albert.

De son côté, l'Académie s'attachera, par son activité, à faire progresser tous les travaux de l'esprit dans les Sciences, les Lettres et les Beaux-Arts, et ainsi elle aura à cœur de contribuer, autant qu'elle le pourra, à l'éclat du nouveau Règne.

Nous avons l'honneur d'être,

SIRE,

de Votre Majesté,

les humbles serviteurs.

*Le Secrétaire perpétuel,*

PAUL PELSENEER.

*Le Président de l'Académie,*

JOSEPH BIDEZ.

Bruxelles, le 5 mars 1934.

## Séance du lundi 5 mars 1934

---

Présidence de M. J. BIDEZ, *directeur* de la Classe, président de l'Académie.

Sont présents : MM. L. Dupriez, *vice-directeur*; M. Wilmotte, Ern. Mahaim, L. de la Vallée Poussin, H. Delehayé, J. van Biervliet, G. Cornil, L. Leclère, comte H. Carton de Wiart, A. Nerinx, M. Ansiaux, J. Cuvelier, G. Doutrepont, H. Vanderlinden, A. Roersch, H. Rolin, P. Peeters, *membres*; L. de Brouckère, E. Dupréel, H. Grégoire, A. Delatte, H. Van Houtte, J. Vannerus, Ch. De Visscher, *correspondants*, et le *Secrétaire perpétuel*.

Absences motivées : MM. P. Thomas, H. Pirenne, J. Capart, *membres*; G. Smets, *correspondant*.

### Mort de S. M. le Roi Albert, Protecteur de l'Académie.

Devant l'Assemblée debout, M. le Directeur annonce la mort de S. M. le Roi et se fait l'interprète de tous les membres présents pour exprimer les sentiments d'affliction profonde ressentis par l'Académie et prononce l'allocution suivante :

#### CHERS CONFÈRES,

Depuis la journée fatale où a pris fin l'existence qui a porté le plus haut, dans notre siècle, l'esprit de sacrifice, le pays entier reste sous le coup d'une émotion poignante. Le Roi Albert, réalisant un des vœux les plus chers de la pensée humaine, montrait en Lui la puissance de l'Esprit et le pouvoir politique indissolublement unis, le sens du réel disciplinant l'aspiration vers l'idéal, et l'élan de l'Esprit ennoblissant l'action. L'humanité entière a vu disparaître avec Lui le vivant exemple de la vertu opposée

aux désespérances, je veux dire l'abnégation dans l'accomplissement du devoir, quelque évidente que puisse sembler par moments la vanité de tout effort.

Pour l'Académie Royale de Belgique, secondé comme il l'était par la Reine Elisabeth, le Souverain que nous a enlevé une fortune jalouse fut un PROTECTEUR plein d'une sollicitude éclairée. Toujours, Il veilla à nous conserver l'indépendance qu'Il avait à cœur de donner aux représentants de la vie de l'Esprit. Avec la justesse et l'admirable lucidité de vues qui, dans toutes les difficultés, faisaient de ses avis des sentences d'arbitrage dictées par la Raison même, Il avait saisi que, pour éviter le dévoiement d'une humanité désorientée, il faut lui rappeler le secret ressort de sa force et de sa grandeur, avec le sentiment qu'elle ne vit pas seulement de pain, mais que, bien au contraire, les satisfactions de la vie matérielle comptent peu à côté des enthousiasmes du cœur.

Dans un inoubliable discours qui précéda de peu, en 1927, une de ses plus nobles initiatives, le Roi Albert dénonça la dangereuse pénurie des moyens matériels dont disposaient, chez nous, les hommes de science pour poursuivre leurs recherches. Il signala la grande misère de nos installations scientifiques; Il rappela que le sort des nations indifférentes aux études désintéressées est marqué pour la décadence, et Il adjura ceux qui l'écoutaient de trouver les moyens pratiques de promouvoir et d'encourager les chercheurs et les savants. Il ne s'est d'ailleurs pas contenté de nous avertir, Il a agi. Il a tout fait pour maintenir en plein élan, chez nous, le mouvement scientifique et artistique que notre Académie a pour tâche de stimuler.

Devant tant d'extraordinaires mérites, avec nous la Belgique entière s'incline, impatiente de multiplier, sur nos monuments, les hommages solennels de sa gratitude.

On aurait tort ici, peut-être, de ne laisser s'exprimer que la pensée de notre pays. Nous comptons, parmi nos membres, des associés étrangers. Or, chacun de nous a

reçu d'eux des lettres de condoléances dont je ne puis passer sous silence la touchante unanimité. Tous nos correspondants ont tenu à nous déclarer qu'ils se joignent à nous pour partager notre deuil, et ils reconnaissent que jamais un chef d'État ne fut entouré d'un prestige comparable à celui du Roi Albert; que l'on voyait en Lui le champion de l'honneur, auréolé d'une gloire et d'une popularité universelles; qu'Il aurait dominé les situations inextricables où le Sort menace encore de nous jeter, et que sans doute la Fortune, toujours changeante, après nous avoir enlevé le seul homme capable de lui faire face, ira désormais chercher ailleurs que chez nous des occasions de s'exercer aux jeux cruels de ses caprices. Certains ajoutent que, pour se consoler, on n'a que l'aspect héroïque d'une mort trouvée dans le cours d'un effort, ennobli par l'exaltation du courage et par le complet oubli de soi.

Heureusement, — et le pays l'a compris déjà, — grâce aux soins éclairés du Roi Albert et de la Reine Elisabeth, que nous joignons à Son souvenir dans notre respectueuse reconnaissance, même devant le coup le plus foudroyant du Destin, la Belgique n'a point été prise au dépourvu, et elle n'a rien à craindre. En prêtant serment à la Constitution, S. M. le Roi Léopold III vient d'affirmer que, suivant l'exemple de son père, Il tiendra à encourager les œuvres destinées à promouvoir l'esprit de création et de désintéressement, et que son plus vif désir est de suivre la voie tracée avec une rare clairvoyance devant Lui. Le noble et généreux élan avec lequel Il s'y engage a eu le don d'électriser les cœurs. Saluons son magnifique avènement et celui de S. M. la Reine Astrid. La Belgique est sauvée, puisque, dans la grandeur d'âme et d'esprit dont S. M. le Roi Léopold III fait preuve, nous voyons que la volonté du Roi Albert se survit et que son œuvre continue.

Il est décidé que, d'accord avec les autres Classes, une adresse sera envoyée au nouveau Protecteur de l'Académie,

S. M. le Roi Léopold III, et que la rédaction de cette adresse sera confiée à la Commission administrative.

**Correspondance.**

De nombreux Corps savants étrangers et des Associés de l'Académie ont fait parvenir des télégrammes ou des lettres de condoléances à l'occasion de la mort de S. M. le Roi.

Le Ministre de l'Instruction publique fait parvenir une copie de l'arrêté royal du 28 janvier 1934 modifiant le règlement des prix décennaux et quinquennaux.

Le Comité organisateur du II<sup>e</sup> Congrès international des Slavistes (philologues slaves) fait parvenir le plan général des travaux de ce Congrès.

Le VI<sup>e</sup> Congrès international d'éducation morale annonce qu'il se réunira à Cracovie du 11 au 15 septembre 1934.

M<sup>me</sup> la baronne Eug. Beyens remercie l'Académie des condoléances qui lui ont été adressées.

M. Nève de Mevergnies offre à l'Académie une importante série de l'*Almanach de Gotha*.

**Hommage d'ouvrage.**

*Mélanges Bidez.*

ANNUAIRE DE L'INSTITUT DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE ORIENTALES, tome II; présenté, avec une note bibliographique, par M. H. Grégoire.

**Comité secret.**

La Classe prend connaissance des candidatures aux places vacantes, présentées par les Sections.

**Motion.**

M. Cuvelier, au nom de la Section d'Histoire et des Lettres, développe une motion relative à la procédure à suivre pour les Sections.

La Classe décide de porter cette proposition à l'ordre du jour de sa prochaine séance.



## NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

---

### *Les Mélanges Bidez.*

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie les *Mélanges Bidez*, c'est-à-dire le tome II (1934) de l'ANNUAIRE DE L'INSTITUT DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE ORIENTALES, deux forts volumes in-4°, comprenant ensemble 1,068 pages et des planches. Les *Mélanges Bidez* ont été remis à notre illustre collègue au cours d'une manifestation nationale et internationale qui a eu lieu avec un grand éclat le 24 janvier dernier. A cette occasion, la revue *Le Flambeau* a publié un numéro spécial (février 1934), où 88 pages sont consacrées à la Manifestation Bidez. On y trouvera notamment le texte des discours prononcés, et surtout les nobles paroles par lesquelles le jubilaire a fait l'éloge de notre discipline. Quant aux *Mélanges*, dont le grand succès est attesté par le chiffre de 276 souscripteurs (en tête le feu roi Albert, les rois d'Italie et d'Égypte), 70 collaborateurs, dont 25 Belges et 45 étrangers, en ont fait la plus riche des guirlandes philologiques. Quinze pays sont représentés, au cours de ces 1,100 pages, par leurs humanistes les plus fameux. Les sujets de tous ces mémoires sont, en général, empruntés aux vastes champs d'études de M. J. Bidez. La place nous manque pour énumérer les auteurs, les titres, ou même les compartiments de la science de l'antiquité auxquels ces travaux ressortissent. On devine que l'histoire de la philosophie n'est pas absente d'un recueil offert à l'historien d'Empédocle et de Porphyre, et que le biographe de Julien compte parmi ses amis quelques profonds connaisseurs du Bas-Empire.

Deux savants Bollandistes, tous deux membres de cette Académie, ont offert à M. Bidez des études dignes de leur Maison. Byzantiniste, je citerai encore avec éloge et avec reconnaissance la contribution à l'étude de la démonologie byzantine, par MM. Delatte et Josserand, et le grand mémoire de mon éminent collègue E. Stein : *Autokratoria et post-consulat*. Mais je ne puis oublier que les *Mélanges Bidez* plairont surtout au gros des humanistes par les premiers sensationnelles qu'ils apportent. Trente-six vers inédits d'Eschyle, publiés par M. Vitelli, un fragment inédit de Cratinos, édité par M. P. Mazon, et l'építaphe du « Mort qui sent bon ». L'éditeur de cette építaphe, M. P. Perdrizet, n'a pas déchiffré le nom du mort, qui s'appelait Seuthès. Il a laissé ce plaisir à mon collaborateur R. Goossens <sup>(1)</sup>.

H. GRÉGOIRE.

---

<sup>(1)</sup> V. 2, au lieu de  $\acute{\omicron}\delta\acute{\iota}\tau\alpha\ \sigma\tau\acute{\iota}\theta\eta$ , impossible pour le mètre, il faut lire :  $\acute{\omicron}\delta\acute{\iota}\tau\alpha,\ \Sigma\epsilon\acute{\upsilon}\theta\eta$ . Voyez le prochain fascicule de l'*Antiquité Classique*.

## COMMUNICATION.

---

**Du nouveau sur le Patriarche Photius.  
A propos des articles récents du P. Grumel et du Professeur  
Fr. Dvornik,**

par H. GREGOIRE, Correspondant de l'Académie.

Dans un livre qui a été longtemps considéré comme résumant et fixant l'opinion des savants catholiques sur Photius, la biographie du fameux patriarche par l'abbé Jager <sup>(1)</sup>, on peut lire : « Photius est un des caractères les plus fiers et des esprits les plus extraordinaires qui aient figuré dans l'histoire des révolutions religieuses. Neuf papes, cinq conciles ont successivement épuisé toutes les ressources de leur autorité pour arrêter son ambition et dompter son orgueil. Et malgré leurs efforts réunis, ils n'ont pu le soumettre, ni l'empêcher de séparer deux grandes Églises par une scission funeste, qui dure encore et qui a été la source de grandes calamités. » Et plus loin : « Cet homme, qui avait troublé l'Église pendant plus de trente-quatre ans, a été frappé d'anathème par neuf papes : d'abord par Léon IV et Benoît III; ensuite, par Nicolas, Hadrien II, Jean VIII, Marin, Hadrien III, Étienne V et Formose... Malgré toutes leurs précautions, les Grecs, préoccupés de défendre sa mémoire, n'ont pu faire disparaître les documents qui condamnent Photius. Leurs propres auteurs concourent à nous peindre sa mauvaise foi, son imposture insigne, sa détestable perfidie et son horrible cruauté. Ceux qui voudront ouvrir les yeux verront toujours que ce schisme est, comme bien d'autres qui ont eu lieu avant et après Photius, l'ouvrage des passions

---

(1) Abbé JAGER, *Histoire de Photius, patriarche de Constantinople, auteur du Schisme des Grecs*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1857.

humaines. L'incontinence incestueuse de Bardas, l'ambition insatiable de Photius, le libertinage impie de Michel ont été les principes de ce changement aussi opposé à l'esprit de Dieu qu'au bonheur des hommes. » Ainsi parlait jadis l'abbé Jager, et son jugement était confirmé, après un quart de siècle, sauf quelques traits trop poussés au noir comme l'horrible cruauté, par un savant d'une tout autre envergure : Hergenröther <sup>(1)</sup>, dans son monumental ouvrage en trois volumes, divisés en dix livres, qui n'a pas été refait depuis soixante-quatre ans et qui, par son immense érudition, a forcé le respect des orthodoxes eux-mêmes. Le cardinal Hergenröther, admirable connaisseur de la littérature photienne, a fait un effort sincère pour rendre justice à l'adversaire de Rome. Néanmoins, dans ses grandes lignes, je le répète, on retrouve chez lui la thèse de Jager. Et surtout, l'histoire de Photius, telle qu'elle est résumée dans les phrases citées tout à l'heure, est bien celle qu'Hergenröther a voulu écrire. Photius, en dépit d'une reconnaissance temporaire par Jean VIII, aurait été, en effet, condamné successivement par tous les papes ses contemporains, y compris Jean VIII, revenu de son erreur. C'est bien schismatique, excommunié, que Photius termina ses jours après sa seconde déposition. Et son schisme, qui dura quarante ans, ne prit fin que vers 898, sous l'empereur Léon; mais il avait laissé des traces si profondes qu'il suffisait de la moindre querelle entre Rome et Byzance pour le faire renaître et pour le consommer. C'est ce qui arriva en 1054, avec Michel Cérulaire.

Sur le premier patriarcat de Photius, tout le monde est aujourd'hui d'accord. On sait exactement comment les choses se sont passées <sup>(2)</sup>. Le 20 décembre 858, sous le

---

<sup>(1)</sup> Dr J. HERGENRÖTHER, *Photius, Patriarch von Constantinopel. Sein Leben, seine Schriften und das griechische Schisma.*

<sup>(2)</sup> Voyez, par exemple, le bref mais prégnant résumé de J.-B. BURY, *History of the Eastern Roman Empire*, pp. 190 sqq.

règne d'un empereur de vingt-deux ans, Michel III, aussi calomnié que Photius, malgré son tempérament génial et ses grands succès militaires et politiques, le patriarche Ignace, qui avait déplu à Bardas, oncle du souverain, fut déposé. On mit à sa place, le 25 décembre, après lui avoir conféré en quelques jours tous les ordres, un parent de la maison régnante, qui était l'homme le plus savant de son temps : Photius, jusque-là diplomate et professeur. Le pape Nicolas I<sup>er</sup> ne refusa pas tout d'abord de reconnaître cette « élection », malgré la double irrégularité qui l'entachait; car, à cette double irrégularité, il y avait des précédents. Mais il réserva sa ratification. Il crut pouvoir profiter d'une situation délicate pour obtenir, de Michel et du nouveau patriarche, la restitution de l'Illyricum et du patrimoine de Saint-Pierre en Calabre et en Sicile, ravis jadis à la Rome aînée par Léon III l'Isaurien. Cependant, il consentait à envoyer des légats à Constantinople, au concile de 861. Celui-ci condamna et déposa, dans toutes les formes ecclésiastiques, Ignace, qui refusait toujours de se démettre. Mais Nicolas I<sup>er</sup> désavoua ses légats qui s'étaient associés à cette procédure. Déçu par Photius, qui refusait toute concession sur l'Illyricum, il se rallia avec éclat au parti Ignatien. Car, autour du vieux patriarche, inflexible dans sa résistance, un parti fanatique, enthousiaste, de moines, de prêtres et de laïques, s'était formé. Michel III, qui avait beaucoup d'esprit et de flair, dit un jour, paraît-il, « qu'Ignace était le patriarche de la canaille ». Nicolas I<sup>er</sup> crut faire alliance, en favorisant les Ignatiens, avec la fraction la plus forte de l'Église d'Orient et de la nation byzantine. En 863, il condamne, excommunie, dépose Photius au concile de Latran. Alors Photius, soutenu par Michel III et par Bardas, prend une vigoureuse offensive. La conversion des Bulgares, disputés entre Rome et Byzance, donnait un nouvel aliment à la querelle. Tandis que s'échangeait une correspondance polémique, dont les pièces principales furent une lettre,

violente et dérisoire de Michel III (perdue), et une réponse de Nicolas I<sup>er</sup>, à peu près du même ton (qui sert à reconstituer l'autre), Photius transporta le débat sur le terrain dogmatique et se mit à dénoncer, non seulement aux Bulgares, mais à toutes les Églises d'Orient (encyclique de 866), les pratiques, damnables selon lui, de l'Église romaine, telles que le jeûne du samedi et le célibat des prêtres, et la corruption de son symbole, où se serait glissé le *Filioque*, addition hérétique. Il convoqua, à Constantinople (867), un concile où Nicolas fut solennellement condamné. A ce concile assistait tout l'épiscopat d'Orient. Michel présidait, et sans doute Basile à côté de lui (le César Bardas avait été assassiné l'année précédente). Photius était à l'apogée du succès et de la gloire. Les patriarchats orientaux épousaient sa cause. Même en Occident, il avait de puissants alliés, dont l'empereur carolingien Louis II, que le concile acclama avec sa femme Ingelberge, celle-ci saluée du nom de « nouvelle Pulchérie » ! Il est vrai que Photius avait tout pour lui : la science, l'éloquence, la faveur impériale, une chance inouïe. Le ciel semblait bénir ses missions. Les Moraves, les Bulgares, les Russes eux-mêmes s'étaient convertis <sup>(1)</sup>. L'auréole de Photius se confond d'ailleurs avec celle de son impérial maître, Michel III, qui, en 863, avait écrasé la dernière grande armée des musulmans de l'Euphrate. Le dernier souverain de la dynastie d'Amorium inaugure vraiment la phase triomphante <sup>(2)</sup> de l'histoire byzantine (843-1025).

Mais, précisément, Photius a souffert de cette association avec un prince dont la mémoire allait être condamnée. Lorsque Basile I<sup>er</sup> eut assassiné Michel, son bienfaiteur (867), son premier soin fut de déposer Photius et de le remplacer par le vieil Ignace. Le meurtrier avait besoin de s'ap-

---

<sup>(1)</sup> Sur la conversion des Russes, voyez en dernier lieu notre article, *Études sur le IX<sup>e</sup> siècle*. (BYZANTION, VIII, 2, pp. 531 sqq.)

<sup>(2)</sup> Voyez en dernier lieu BYZANTION, VIII, 2, p. 534. Sur un prétendu mensonge de Photius, v. *ibid.*, p. 527.

puyer sur un parti nombreux et influent. Il ne pouvait compter sur les « fidèles seconds » de Michel III et de Bardas, ses deux victimes. Il se tourna très logiquement du côté des Ignatiens et du côté de Rome. Il fallait une revanche à celle-ci pour le concile de 867. Ce fut le huitième concile œcuménique (869-870). Nicolas I<sup>er</sup> était mort avant d'avoir reçu la bonne nouvelle de la chute de son adversaire. C'est Hadrien qui, par ses légats : Donat, Étienne et Marin, participa à ce synode où Photius fut anathématisé, cette fois, par l'Église universelle, bien que cent cinquante évêques à peine y aient paru. Mais une grave déception était réservée au pape Hadrien. Non seulement Ignace, rétabli avec l'aide de Rome, ne fit pas restituer à Saint-Pierre l'Illyricum, mais il se montra tout aussi intraitable que Photius dans l'affaire bulgare. Boris-Michel, premier roi chrétien de Bulgarie, avait définitivement opté pour l'obédience byzantine. Ignace garda sans vergogne ses nouvelles ouailles. Tant d'obstination faillit lui valoir le sort de Photius. C'est une des grandes ironies de l'histoire que l'envoi par Jean VIII, successeur d'Hadrien II, à Saint Ignace, de légats chargés de l'excommunier s'il n'abandonnait pas le diocèse contesté. Cette excommunication, le vieil ascète ne l'évita que *felix opportunitate mortis*.

Nous voici au tournant de l'histoire de Photius, ou plutôt au tournant de la politique papale. Jean VIII (872-882) va opérer son fameux renversement d'alliances. Les deux papes précédents, dans la querelle intérieure de l'Église grecque, se sont déclarés pour les Ignatiens contre les Photiens. Jean VIII, dégoûté d'Ignace, commence à considérer comme possible une réconciliation avec Photius et les siens. Photius, d'ailleurs, dans les derniers temps d'Ignace, était rentré en grâce auprès de Basile I<sup>er</sup>. Anastase le Bibliothécaire, prévoyant la saute de vent, le cultivait, se persuadait et tâchait de persuader Rome (qui au fond ne demandait qu'à être persuadée) de la futilité de la querelle dogmatique qui avait envenimé un conflit per-

sonnel. Jean VIII pensait avec raison que, pour être reconnu de Rome, Photius, cette fois, sacrifierait la Bulgarie. Aussi, Ignace l'entêté une fois mort, et remplacé instantanément par Photius, Jean VIII le reconnut d'abord en principe, malgré les clameurs indignées des Ignatiens ultra, je veux dire fidèles au vieux moine par delà le tombeau. Les légats qui partirent en 879 pour le concile photien de 879-880 (huitième œcuménique des Grecs) emportaient déjà des cadeaux du pape pour Photius, et leurs instructions impliquaient reconnaissance et confirmation moyennant quelques conditions, telles que : satisfaction à donner par Photius au sujet de sa conduite passée, renonciation de Byzance à la Bulgarie, maintien des actes du huitième concile. Or, nous avons les actes du concile photien. On y lit en grec les lettres du pape, dont les originaux sont conservés dans le registre de Jean VIII. Et il y a entre les deux textes des divergences fort sensibles. D'après la fable naguère convenue, les actes ont été falsifiés par Photius... Mais personne ne croit plus à une telle noirceur. La vérité est plus nuancée. Certes, il est possible, et même probable, que ces actes, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, furent expurgés, par des adversaires de Rome et de l'union, de tout ce qui ressemblait à des concessions faites par Photius au point de vue romain. Mais il est possible aussi que les légats, plus ou moins autorisés dès l'origine, par Jean VIII lui-même, à s'avancer jusqu'à l'extrême limite de l'*οἰκονομία*, aient atténué, *motu proprio*, des exigences ou des formules trop tranchantes, qui eussent indisposé le patriarche et le gouvernement, et même l'épiscopat grec. De toute manière, il ne peut s'agir d'une supercherie du seul Photius. Photius, décidément, n'était pas un faussaire. Il est sûr que, des deux côtés, on se montra conciliant. Au XIII<sup>e</sup> siècle encore, les Grecs connaissaient des actes d'où il résultait que Photius avait fait des excuses, « chanté la palinodie » (1). Sur un point essentiel, il a

---

(1) V. LAURENT, *Echos d'Orient*, 33 (1930), pp. 396-445.



évidemment donné satisfaction à Rome, puisque, dans une lettre de 880, Jean VIII remercie avec effusion l'empereur Basile » d'avoir restitué à Saint-Pierre le diocèse des Bulgares » (1). Et Jean VIII n'a jamais désavoué ses légats. Il est vrai qu'on accuse Photius d'avoir fabriqué une pseudo-lettre de Jean VIII, insérée aux actes grecs, lettre très dure pour les interpolateurs du *Filioque*. Il faut concéder aux Latins que cette épître est un faux. Mais ce n'est pas un faux photien. Photius n'est pas l'auteur de ce document, et même il ne l'a pas connu. Car il ne l'a pas allégué dans sa *Mystagogie du Saint-Esprit*, où il se contente de rappeler, à l'appui de sa théologie, que les légats ont approuvé, avec tout le concile, le symbole nicéno-constantinopolitain, sans *Filioque*. La prétendue lettre de Jean VIII est probablement un faux schismatique du XIII<sup>e</sup> siècle.

Quoi qu'il en soit, au lendemain du concile photien, l'accord est parfait entre Rome et Byzance. Photius gardera toute sa vie le souvenir reconnaissant de ce bon pape qui l'avait vengé des mépris de Nicolas et d'Hadrien. Dans son dernier ouvrage, cette *Mystagogie*, publiée sans doute peu de temps avant sa mort, il l'appelle *mon vaillant Jean*. Le Pape, de son côté, malgré quelques froissements, comme il s'en produisait toujours dans les conciles (il y en avait eu entre les légats et l'« orthodoxe » Basile au huitième œcunémique), avait surtout retenu de toute l'affaire un succès, qu'il croyait décisif, de sa politique orientale : la reconquête des Bulgares. Ce succès était une illusion. Malgré la bonne volonté, dont nous ne saurions douter, que Photius avait montrée et pour cause, Boris-Michel avait fixé son choix et regardait avec toute sa nation, non plus vers la Rome aînée, mais vers la Rome cadette.

---

(1) M. M. G. Ep. VII, pp. 228-230. Lettre d'août 880 à l'empereur Basile : *Testu vobis grates multas referimus quio Vulgariorum (sic) diocesim pro amore nostro gratauti animo sancto Petro ut iustum erat permisit habere.*

D'où vient cependant que, malgré l'avis autorisé du P. Lapôtre, lequel proclamait dès 1895 : *Jean VIII n'a plus défait ce qu'il a fait*, la « fable convenue » affirme encore le contraire ?

Ici nous touchons à un point à la fois délicat et essentiel, un point à partir duquel l'histoire vraie de Photius se sépare nettement de l'histoire romancée telle qu'elle avait cours il y a bien peu de temps. Les historiens traditionalistes, qui supportent avec impatience ce qu'ils appellent « la faiblesse de Jean VIII » (on a prétendu que cette lâcheté d'un pape trop peu ferme était l'unique origine de la légende de la papesse Jeanne), passent rapidement sur ce qu'ils appellent « le conciliabule photien » et poursuivent à peu près comme ceci : « Jean VIII, pour réparer le mal autant qu'il lui serait possible, et dans la crainte que l'on eût attenté à l'autorité de l'Église et du Saint-Siège, envoya à Constantinople, en qualité de légat, Marin, diacre de l'Église romaine. Il ne pouvait mieux choisir. Ce nouveau légat s'acquitta de sa commission avec une intrépidité digne de lui et une fidélité à l'épreuve et des menaces et des promesses. Il découvrit tout l'odieux manège de cette assemblée. Aussi, conformément à ses instructions, déclara-t-il nul ce qui s'était passé dans ce faux concile; et en vertu des pouvoirs dont il était revêtu, il confirma le huitième concile général. Il soutint si bien ce caractère de fermeté, que l'empereur sortit à son égard de sa modération naturelle, puisqu'il le fit mettre dans les fers, où il demeura un mois entier. Revenu à Rome, il fut remercié et félicité de ce service par le pape. Celui-ci, dès qu'il eut appris ce qui s'était passé à Constantinople, mit de côté tous les intérêts de la terre. Sans craindre de se compromettre avec l'empereur, dont il avait reçu des secours et dont il pouvait en espérer encore, il approuva tout ce que Marin avait fait. De plus, il monta sur l'ambon de l'église Saint-Pierre, et là, en présence de tous les prêtres assemblés, tenant l'Évangile dans sa main, il lança

avec une religieuse célébrité et une sainte horreur de nouveaux anathèmes contre Photius et contre tous ceux qui ne le regarderaient pas comme retranché de la communion de l'Église, d'après les sentences de ses prédécesseurs, Nicolas et Hadrien. Le pape Jean ne survécut pas longtemps à cet acte de vigueur et de fermeté et mourut le 15 décembre 882, après deux ans de pontificat. Marin lui succéda. Photius, le sachant dans les mêmes sentiments que son prédécesseur, conteste sa légitimité, sous prétexte qu'il avait été transféré d'un siège à un autre. Puis sous Hadrien III, successeur de Marin, voyant par les anathèmes qui se succèdent qu'il n'a rien à espérer de Rome, il lève de nouveau l'étendard de la révolte. Basile eut beau le prier de communiquer avec son faux patriarche, le pontife traita toujours Photius comme un laïque et un excommunié. Étienne V, successeur d'Hadrien, suit la même politique et parle le même langage, et là-dessus, l'empereur Basile étant mort, son fils Léon, en 886, dépose pour la seconde fois Photius, que le pape Formose anathématise à son tour. » (Jager.)

Telle est la « version romaine », bien antérieure à Hergenröther <sup>(1)</sup>, et à laquelle le savant cardinal avait donné l'apparence de la vérité scientifique. Or, il apparaît aujourd'hui que nous sommes en présence de la plus grave erreur peut-être qui entache et corrompt l'histoire de l'Église et l'histoire byzantine.

Cependant, Baronius et ses successeurs n'avaient rien inventé. Ils avaient trouvé cette histoire dans leur source. Mais cette source est impure. C'est un recueil de pièces originales et de textes explicatifs, constituant tout un

---

(1) Sur la formation de la vulgate catholique, qui avait été acceptée des protestants, et quant aux faits, par les orthodoxes eux-mêmes, voyez A. IVANCOV-PLATONOV, *Journal du Ministère (russe) de l'Instr. publ.*, sept. 1892, t. 283, pp. 225 sqq. Dans ces pages pleines d'érudition et de bon sens, on verra comment le cardinal Baronius et Léon Atlatius, se fondant sur la littérature antiphotienne, ont consacré pour des siècles une foule de contre-vérités.

dossier antiphotien <sup>(1)</sup> et qui figure en annexe des actes du huitième concile. Deux savants catholiques, deux prêtres de l'Église romaine, le P. Grumel, des Augustins de l'Assomption, et l'abbé Fr. Dvorník, professeur à l'Université de Prague, viennent d'examiner d'un peu près ce dossier et n'ont pas eu de peine à en reconnaître le caractère tendancieux, déjà dénoncé par l'abbé Amann. Il s'agit d'une véritable machine de guerre montée contre Photius et même contre la papauté, pour autant que celle-ci s'accorde avec Photius. Ses auteurs? Des partisans obstinés, on pourrait presque dire impénitents, de la petite Église des Ignatiens ultra, qui, longtemps après la mort de leur patriarche, continuaient d'accumuler les arguments, les textes plus ou moins maquillés, et au besoin les faux, pour démontrer que Photius, accablé d'anathèmes, ne pouvait être relevé par personne, *pas même par le pape*, de ses multiples excommunications. Or, examinons tout de suite le texte essentiel, celui sur lequel tant d'historiens se sont fondés pour affirmer la condamnation de Photius par Jean VIII.

Le haineux compilateur commence par invoquer un rapport de Jean à Hadrien II, donc antérieur à son pontificat. Or, ce rapport (ou cette adresse) est un faux patent, en ce sens que le discours n'a pas été prononcé par Jean, mais par l'évêque Gauderic de Velletri. Vient ensuite l'anathème dit de l'ambon. « Ce Jean qui a dit cela, continue le texte, c'est le même qui, ayant succédé à Hadrien sur le trône, a condamné le même Photius quand celui-ci circonvinrent et corrompit Eugène et les autres légats envoyés en Bulgarie. En effet, l'Évangile en main, il monta à l'ambon, et en présence de tous déclara : « Quiconque ne » juge pas que Photius a été anathématisé par un jugement de Dieu, comme l'ont laissé mes prédécesseurs les

---

(1) Analyse de ce dossier (MANSI, *Concilia*, XVI, 409-457) dans *Byzantion*, VIII (1933), pp. 428 sqq. Il a été composé sous Formose (891-896) et pourvu d'une addition (lettre de Jean IX) à la fin du X<sup>e</sup> siècle.

» très saints papes Nicolas et Hadrien, qu'il soit anathème <sup>(1)</sup>. » Nous n'avons aucune raison de suspecter l'authenticité de ce texte, car nous savons que Jean VIII, rédigeant les instructions de ses légats pour le concile de 879, avait nettement spécifié qu'il ne s'agissait pas de mettre à néant les actes du concile de 869, ce qui eût été, en effet, un désaveu de la conduite de Nicolas et d'Hadrien. Mais cet anathème, dont nous ne connaissons pas la date, et qui semble antérieur au concile de 879, n'est pas un renouvellement de la condamnation de Photius. C'est une condamnation de ceux qui blâmaient la conduite de Nicolas et d'Hadrien, et rien que cela. Un second passage <sup>(2)</sup> répète la même histoire avec une exégèse tendancieuse, qui essaie de faire croire que l'anathème aurait été lancé au retour d'Eugène à Byzance, avec désaveu des légats. Mais ici le contexte est nettement mensonger, puisqu'il est dit : « Aucun de ceux qui ont succédé à Nicolas ne l'a délié de l'anathème : du reste ils ne le pouvaient pas... »

Que penser maintenant de l'ambassade de Marin à Constantinople après le concile de 879-880? On l'a déduite d'une lettre d'Étienne V, qui, vis-à-vis de Basile, prend la défense de Marin et rappelle son intrépidité à Byzance, et les trente jours de prison qu'il y aurait subis. Mais Étienne V rappelle simplement que Marin avait été délégué du Saint-Siège au concile de 869. Hadrien II exigeait du concile la signature d'une déclaration reconnaissant nettement la primauté papale. Cette exigence mécontenta certains évêques et fâcha l'empereur. Et Basile essaya de dérober les signatures des évêques déposées chez les légats. Ceux-ci protestèrent et, finalement l'empereur dut, cédant aux instances du bibliothécaire Anastase, restituer les documents. Résumons. L'anathème *in extremis* de Jean VIII n'est pas un anathème à Photius. Et l'incident, s'il a eu lieu, ne se place pas nécessairement après le

---

(1) MANSI, XVI, 448-449.

(2) MANSI, XVI, 452.

synode de la réconciliation. Enfin, l'ambassade de Marin, qui préparait cet anathème, est une invention des modernes, fondée sur un passage mal compris d'une lettre d'Étienne V.

Revenons maintenant au dossier antiphotien, et notamment au mémoire, dont le titre est aussi ambitieux qu'ambigu : *Décisions synodiques en abrégé, portées contre Photius le prévaricateur par les pontifes romains Nicolas, Hadrien, Jean, Marin, Étienne et Formose*. Nous n'avons rien à dire des sentences authentiques de Nicolas et d'Hadrien, qui se réfèrent au premier pontificat. Nous venons de voir par quel tour de passe-passe le fanatique faussaire a remplacé la reconnaissance de Jean VIII par un pseudo-anathème. Restent Marin, Étienne et Formose. Pour Marin, il n'y a rien du tout, sinon le rappel de son rôle au concile de 869, alors qu'il était seulement diacre et légat, et nullement pape (c'est la lettre d'Étienne V, dont nous venons de rétablir le sens). Puisque le faussaire n'a rien trouvé de mieux pour le pontificat de Marin, c'est que le pape Marin n'a jamais anathématisé Photius. Nous avons d'ailleurs, de Photius, une lettre écrite à Marin après le synode de la réconciliation. On n'y voit rien d'hostile. Après Marin, Hadrien III. Mais le faussaire s'est bien gardé de le citer, car nous savons par Photius lui-même qu'il a entretenu avec ce pape des relations cordiales.

Passons à Étienne V. Le compilateur n'en a rien dit; mais c'est que, précisément, il avait déjà cité intégralement <sup>(1)</sup> la longue lettre d'Étienne V, où il était question de Marin; et une autre lettre adressée à Stylien, chef des Ignatiens, où tout le monde jusqu'à présent a trouvé une double condamnation de Photius. M. Dvorník s'est attaché à l'exégèse de ces deux textes, dont le second est écrit après la déposition de Photius. Et il trouve dans cette dernière lettre la preuve évidente qu'Étienne V avait parfait

---

(1) Dans ce que M. Dvorník appelle la seconde partie du dossier antiphotien. *Byzantion*, VIII, p. 426.

tement reconnu à Photius la qualité de patriarche, puisqu'il écrit : « La lettre de l'empereur nous dit que Photius, ayant embrassé la vie monacale, avait donné sa démission du trône patriarcal et préféré l'humilité à l'orgueil, comme en témoignait sa vie privée. C'est pourquoi nous sommes tombés dans l'incertitude. Il y a en effet une grande différence entre une abdication volontaire et une expulsion. Nous ne pouvons donc proférer aucune sentence sans avoir procédé à un profond examen, et nous avons en conséquence récemment ajourné le jugement ». M. Dvorník a d'ailleurs montré combien, vers cette époque (887-888), les relations du pape et de Byzance étaient cordiales. Allant plus loin, il n'a pas craint de déceler, dans la lettre d'Étienne V à l'empereur, pleine d'injures contre Photius, des interpolations dénoncées d'ailleurs par l'emploi d'expressions insolites et peu conformes aux usages de la chancellerie pontificale. Dans le second document, la lettre d'Étienne à Stylien, il découvre plus nettement encore les traces de « l'opération ignatienne », comme il dit. Le fait que la lettre du pape ne contenait aucune condamnation nouvelle nous est d'ailleurs confirmé par la réponse de Stylien à la lettre du pape, réponse que nous possédons. Stylien réclame précisément un nouveau jugement et une nouvelle condamnation, et il écrit cette phrase qui, à vrai dire, suffit à établir la vérité : « Nous avons été également étonné de vous voir écrire à la fin de votre lettre, que celui dont vous aviez dit au début qu'il avait été rejeté du solide rocher du Christ devrait être jugé comme un archevêque légitime. Comment peut-il être jugé, celui qui a été rejeté? C'est ainsi que les décrets de vos cinq prédécesseurs sont infirmés? » Cette réponse est éloquente. Elle montre que le chef des Ignatiens, après la seconde déposition de Photius, espérait toujours une seconde condamnation de son ennemi, condamnation que Rome, depuis Jean VIII, s'obstinait à lui refuser, tout en

gardant, à l'égard d'un groupe de fanatiques plus catholiques que le pape, une attitude amicale et charitable.

Est-ce que Formose au moins, dont nous avons un fragment de lettre extrêmement dur à l'adresse de Photius déposé, est-ce que Formose, enfin, aurait porté la condamnation suprême? Le P. Grumel le croit, mais M. Dvorník, plus critique, se méfie ici encore. Il fait observer que, de cette lettre, on ne nous donne qu'un fragment, et il opine très justement : « Nous connaissons suffisamment la méthode du compilateur pour savoir qu'il n'omettait rien de défavorable à Photius; et nous pouvons dire que s'il omet de citer la plus grande partie de la missive pontificale, c'est qu'elle ne correspondait certainement pas à ses desseins. La vérité est que Formose déclare simplement que la sentence de condamnation prononcée par ses prédécesseurs en synode demeure à jamais. Ceci concerne uniquement Nicolas et Hadrien, car eux seuls avaient condamné Photius synodiquement ». Cela, c'est une ligne bien nette et bien droite de la politique romaine. Tous les papes ont défendu la légitimité de la première condamnation. Et c'est ainsi qu'il faut expliquer l'anathème de l'ambon, lancé par Jean VIII. En cela ils étaient d'accord avec les Ignatiens. A ceux-ci, qui sollicitaient sans cesse des condamnations supplémentaires, tout en insinuant que les premières ne pouvaient être cassées, Rome répondait en insistant sur l'ancien anathème. Mais, si Rome n'a jamais blâmé la conduite de Nicolas et d'Hadrien II, aucun pape, pas plus Formose qu'un autre, n'a cassé la décision de Jean VIII reconnaissant Photius, décision à laquelle ses successeurs se sont conformés. Cela est prouvé par les lamentations de Stylien, chef de la secte, et aussi par une curieuse invective antiromaine du dossier antiphotianiste. Il faut lire ce texte, entre tous caractéristique : « Ils mentent ceux qui affirment que Photius a été absous par le pape Jean; celui qui a été lié par quelqu'un ne peut pas



être délié par un autre. » Et ailleurs : « Mais les Romains eux-mêmes, comment ont-ils pu en venir à ce point d'audace criminelle de violer leur propre signature ? Car eux aussi ils ont tous souscrit de leur main aux deux synodes de Nicolas et d'Hadrien. A ce synode souscrivit aussi Jean l'archidiaque, qui succéda à ce dernier pape ; et tous posèrent leurs signatures sur le tombeau de saint Pierre, attestant qu'ils ne recevraient plus Photius, adultère envers l'Église. » Jamais le scribe ignatien ne parlerait de la sorte si les Romains étaient revenus, par une nouvelle condamnation, sur la reconnaissance, par Jean VIII, de Photius rétabli. D'ailleurs, et c'est le grand mérite de l'abbé Dvorník de l'avoir fait apparaître, si vraiment la lettre de Formose innovait, si elle refusait de reconnaître les ordinations récentes de Photius, il faut bien constater que cette politique nouvelle ainsi annoncée n'a produit, dans la pratique, aucun résultat. Par cette lettre, Formose annonce l'envoi de légats. Si d'aventure, ils avaient eu pour instructions de ne pas reconnaître le successeur de Photius, Étienne, frère de l'empereur, d'ordination photienne, il se serait produit un scandale épouvantable, de véritables ruines sur lesquelles les Ignatians auraient dû triompher. Or, ils ne l'ont pas fait. Le compilateur antiphotianiste ne souffle mot de cette légation qui, probablement, n'a rien « cassé » du tout. Le P. Grumel, qu'abuse encore la lettre de Formose, a bien vu, pourtant, que tel était le point faible de sa version des faits : « On désirerait beaucoup avoir des nouvelles de l'ambassade de Formose ; mais ici le compilateur, auteur du recueil primitif, au lieu de suivre les événements, nous livre une dissertation de son cru, où il compte combien de fois les évêques photiens ont foulé la croix aux pieds, c'est-à-dire se sont parjurés... »

Il est temps de résumer les résultats de cette longue analyse, de faire le point, comme on dit, et de reconnaître

les mérites des chercheurs impartiaux qui sont en train de reviser le procès de Photius. Indépendamment l'un de l'autre, le P. Grumel et l'abbé Fr. Dvorník viennent de découvrir — le résultat est d'importance — que le second schisme de Photius n'a jamais eu lieu, ni avant ni après 885. Mais la voie qui les a menés à cette belle découverte était déjà bien jalonnée. Le P. Lapôtre, dans son livre admirable sur Jean VIII, un des joyaux de l'érudition française et en même temps une puissante évocation historique (je rappelle que ce beau livre est dédié « à ses amis de Bruxelles », les Bollandistes, parmi lesquels figurait déjà le R. P. Delehayé); le P. Lapôtre, dis-je, ce grand homme, en réhabilitant Jean VIII, avait vu clair dans sa politique orientale et déclaré formellement que Jean VIII n'avait jamais défait son propre ouvrage. Il faut sans cesse rendre hommage à la sagacité de ce précurseur. Mais Lapôtre croyait encore à l'ambassade de Marin. M. Amann, dans ses articles *Jean VIII* et *Jean IX* du DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE, s'est exprimé avec un mépris justifié sur le compte du dossier antiphotien, tout en acceptant une partie de la légende fondée sur le dit dossier. M. Fr. Dvorník, l'an dernier, dans ses *Légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, sauvait l'orthodoxie de Méthode en prouvant que Rome et Byzance furent en paix sous Jean VIII, Marin (882-884), Hadrien III (884-885). Il rappelait opportunément, au sujet de ce dernier, un texte connu de Photius : Photius nous dit qu'Hadrien lui annonça son avènement en lui envoyant la confession de la foi orthodoxe, sans *Filioque*. Et il concluait : « Nous n'avons pas d'argument décisif permettant d'affirmer une rupture des relations entre Rome et Byzance avant 885. Une telle initiative ne pourrait être attribuée qu'au pape Étienne V. » Le P. Grumel, dans un ouvrage manuscrit sur Jean VIII et Photius, avait fait, dès 1931, nous dit-il, un pas de plus; et c'est lui qui, le premier, dans un article

paru en août 1933 <sup>(1)</sup>, répondit négativement à la question posée dans ce titre : « Y eut-il un second schisme de Photius ? » Dépassant Dvorník d'un pontificat, il analyse longuement les deux lettres d'Étienne V à l'empereur et à Stylien. Il prouve qu'Étienne V considère Photius, dans sa lettre à l'empereur, comme un patriarche légitime qu'il voudrait bien frapper, mais auquel il n'ose toucher. Bien mieux, dans sa lettre à Stylien, après la déposition, le pape est prêt à prendre la défense de Photius, au cas où il aurait été, comme Ignace, dépouillé malgré lui de sa dignité.

Mais, si le P. Grumel, en août 1933, faisait faire un nouveau bond en avant à la critique du prétendu schisme, il s'arrêtait néanmoins, lui aussi, devant un dernier obstacle : la lettre de Formose. Après sa déposition, Photius aurait été, tout de même, excommunié et ses ordinations cassées.

Ici, Fr. Dvorník rentre en lice, avec un mémoire capital, inséré dans *Byzantion*, XIII (1933), 2, paru au début de janvier 1934 <sup>(2)</sup>. M. Dvorník nous prie de dire, et nous pouvons confirmer, que son mémoire était conçu avant qu'il eût reçu l'article de son émule. Cette fois, c'en est fait de la légende. Le titre du nouveau travail du savant professeur de Prague est « sensationnel ». Ce n'est plus une interrogation, c'est une affirmation : *Le second schisme de Photius, une mystification historique*. Employant à peu près la même méthode, usant des mêmes arguments que le P. Grumel, mais allant plus à fond, élargissant le débat, remplaçant l'histoire du « schisme » dans le cadre de l'histoire générale, l'abbé Dvorník a pulvérisé le dernier témoignage relatif au schisme. Et il a démontré, ce qui était évident a priori, que, dans l'histoire de Photius, s'il

---

<sup>(1)</sup> *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, t. 22 (1933), pp. 432-457.

<sup>(2)</sup> Pages 425-474.

y a des faux et des faussaires, ce n'est pas toujours du côté des Photiens qu'il faut les rechercher.

Les Ignatiens, recuisant leurs féroces rancunes, victimes de leurs propres illusions, ramenant tout ce qui se passait dans le vaste monde à la personnalité odieuse de Photius le laïque, le fouleur de croix, recueillant tous les bruits qui paraissaient favorables à leur cause, sourds à tous les autres, sollicitant tous les textes romains pour y trouver un écho ou un reflet de leur haine passionnée, les Ignatiens, comme le croit trop charitablement le P. Grumel, se sont-ils retenus toujours d'altérer, d'interpoler? M. Dvorník ne l'a pas pensé; il a inauguré hardiment la critique des lettres papales citées par l'antiphotianiste. Et sa réponse est nette. Oui, les Ignatiens, non contents d'interpréter mensongèrement les textes, de les solliciter, les ont interpolés. Le moment est venu, on en conviendra, de reprendre non plus seulement l'histoire du prétendu second schisme, mais toute l'histoire de Photius. On sait de reste comment on l'a écrite, cette histoire. On s'est servi d'un odieux pamphlet : la *Vie du Patriarche Ignace*, par Nicéas. Nicéas a beau être contemporain; il n'en mérite pas moins le certificat que lui a décerné l'éditeur des lettres de Photius : *Rhapsodus omnium mendaciorum, fons et origo omnium calumniarum, quibus Photius κατὰ πλῆθει cardinalis Baronius.*

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

- Ansiaux (Maurice)*. La nécessité économique et sociale de la baisse des prix de détail. S. v., s. d.; extr. in-8° (17 p.). [34328]
- Un conflit de tendances. Bruxelles, 1933; extr. in-8° (8 p.). [34329]
- Baker (Philip Noël)*. Hawkers of death. Londres, 1934; in-8° (27 p.). [34320]
- Dewert (Jules)*. Jacobus Ustius, Jacques de Houst d'Ath, poète latin. S. v., 1933; extr. in-8° (pp. 1082-1090). [34330]
- Estienne (J.)*. Charte donnée par la commune de Péronne en 1151. Paris, 1932; extr. in-8° (6 p.). [34327]
- Gernaert (Jules)*. Pour la paix mondiale. Bruxelles, 1932; in-8° (222 p.). [35357]
- Grumel (V.)*. Y eut-il un second schisme de Photius? S. v., 1933; extr. in-8° (pp. 432-457). [34331]
- Howard of Penrith (Lord)*. The prevention of war by collective action. Londres, 1934; in-8° (14 p.). [34319]
- Suen Wen*. Le triple démisme. Traduit, annoté et apprécié par Pascal M. D'Elia S. J. Shanghai, 1930; in-8° (612 p.). [35360]
- Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale. T. I. et II. Mélanges Bidez. Bruxelles, 1934; 2 vol. in-8° (1065 p., pl.). [35361]
- Peace. Year Book 1934. Londres, 1934; in-16 (290 p.). [35355]
- Une police aérienne internationale. Son organisation et ses fonctions. Londres, 1934; in-8° (79 p.). [35356]
- World airways. Why not? Londres, 1934; in-8° (15 p.). [34321]
-

## TABLE DES MATIÈRES

---

MORT DE S. M. LE ROI ALBERT. . . . .	27
AVÈNEMENT DE S. M. LE ROI LÉOPOLD III. Adresse à son nouveau Pro- tecteür . . . . .	28

### SÉANCE DU 5 MARS 1924

ANNONCE DE LA MORT DE S. M. LE ROI ALBERT. . . . .	30
CORRESPONDANCE. . . . .	33
HOMMAGE D'OUVRAGE . . . . .	33
COMITÉ SECRET . . . . .	33
MOTION . . . . .	33
NOTE BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .	34

### Communication.

<i>Du nouveau sur le Patriarche Photius. A propos des articles récents du P. Grumel et du professeur Fr. Dvorník, par H. Grégoire.</i> . . . .	36
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. . . . .	54

---

### ABONNEMENTS AUX BULLETINS

- « Classe des Sciences » : Un an : 100 fr. ; un numéro simple : 10 fr. ; un double : 20 fr.  
« Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques » : Un an : 45 fr. ; un numéro  
simple : 4 fr. ; un double : 8 fr.  
« Classe des Beaux-Arts » : Un an : 15 fr. ; un numéro simple : 1 fr. 50 ; un double : 3 fr.

26-3-34.